

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 septembre 2016

---

TERRITOIRES DE MONTAGNE - (N° 4034)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CE406

présenté par

Mme Genevard, rapporteure et Mme Laclais, rapporteure

-----

### ARTICLE 12

I. – À l’alinéa 3, après le mot :

« active »

insérer les mots :

« et territorialisée ».

II. – En conséquence, après le mot :

« saisonniers »

supprimer la fin du même alinéa.

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de simplification rédactionnelle.